

**De :** [Anne Ménard](#)  
**À :** [Joanne Castonguay](#)  
**Cc :** [Louis Tremblay](#); [Chantale Poulin](#)  
**Objet :** MSSS\_CSBE - Décision du Conseil du trésor du 27 mai 2025 (C.T. 232606)  
**Date :** 29 mai 2025 10:43:48  
**Pièces jointes :** [232606 \(MO LFP-MSSS\\_CSBE\).pdf](#)

---

***Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissiez pas l'expéditeur.***



Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la décision rendue par le Conseil du trésor le 27 mai 2025 concernant l'ajustement des niveaux d'effectifs 2025-2026 pour les ministères et organismes dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ainsi que pour les organismes hors fonction publique, incluant les sociétés d'État visées et les mesures de réduction de la taille de l'État.

Ce document est protégé en vertu des dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Conséquemment, toute reproduction ou diffusion en est strictement interdite.

Veuillez prendre note qu'aucune copie papier ne suivra.

Meilleures salutations,

Anne Ménard  
Technicienne en administration pour

Louis Tremblay, avocat  
Greffier du Conseil du trésor  
Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 100  
Québec (Québec) G1R 5R8  
Téléphone : 418 643-0875 Poste : 4200



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.